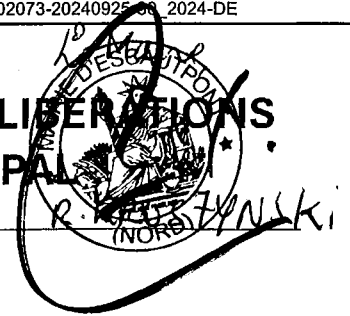



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**


  
 ESCOUTPONT (NORD)

**SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024**

<p>Date de convocation : 11.09.2024</p> <p>Date de publication : 14.09.2024</p>	<p><b>L'an deux mille vingt-quatre ; le vingt septembre,</b></p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 27</p> <p>Quorum : 14</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 09 Ont donné pouvoir : 08 Absents : 02</p> <p>Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p> 	<p><b>PRÉSENTS</b> M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; Mme Catherine ROLY ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Monique PASSET ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p><b>ABSENTS EXCUSÉS</b> M. Patrick LATOUCHE ; Mme Annie NOTELET ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Nathalie DELHAYE ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Sandrine PONCHANT ; Mme Tiffanie SURIA.</p> <p><b>ONT DONNÉ POUVOIR</b> : M. Patrick LATOUCHE donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Annie NOTELET donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; M. Didier MARMIGNON donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE ; Mme Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mr Daniel HERLAUD ; Mme Nathalie DELHAYE donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ, Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ.</p> <p><b>ABSENTS</b> : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

**DELIBERATION N° 80**

**OBJET : Voirie de la rue du Chemin des Dames – Rétrocession à la Commune d'Escoutpont**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante :

En 2016, le bailleur social Maisons et Cités a entrepris un projet immobilier situé "rue du Chemin des Dames" à Escoutpont. Ce projet a abouti à la construction de dix logements locatifs de type 3 ainsi qu'à la création de quatre lots libres de constructeurs.

Il informe le Conseil Municipal qu'à ce jour, les voiries et espaces communs de la "rue du Chemin des Dames", aménagés dans le cadre de ce projet, n'ont pas encore été rétrocédés à la Commune.

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le

ID : 059-215902073-20240925-80\_2024-DE

SLO

Cependant, Maisons et Cités nous fait savoir qu'elle souhaite procéder à la cession desdites voiries à la Commune d'Escautpont, pour l'euro symbolique, comprenant les parcelles suivantes :

- Parcelle cadastrée section AO n°153
- Parcelle cadastrée section AO n°154
- Parcelle cadastrée section AO n°155
- Parcelle cadastrée section AO n°495
- Parcelle cadastrée section AO n°496
- Parcelle cadastrée section AO n°526p
- Parcelle cadastrée section AO n°551
- Parcelle cadastrée section AO n°556p
- Parcelle cadastrée section AO n°560

Soit un total de 937 m<sup>2</sup>

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

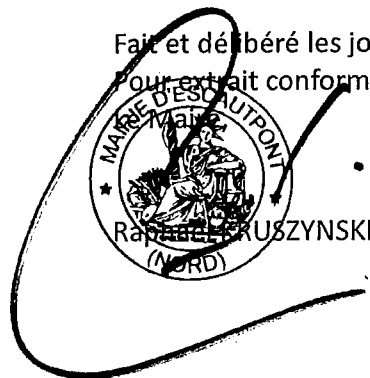
- **D'ACCEPTER** l'acquisition pour l'euro symbolique des parcelles citées ci-dessus, appartenant à la société Maisons et Cités, pour une contenance de 937m<sup>2</sup>
- **DE DIRE** que les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, à défaut Monsieur le premier adjoint à signer la promesse de vente, l'acte de vente, ainsi que tous les documents ou actes notariés se rapportant à ces terrains.

**Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité**

**Pour : 24 voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

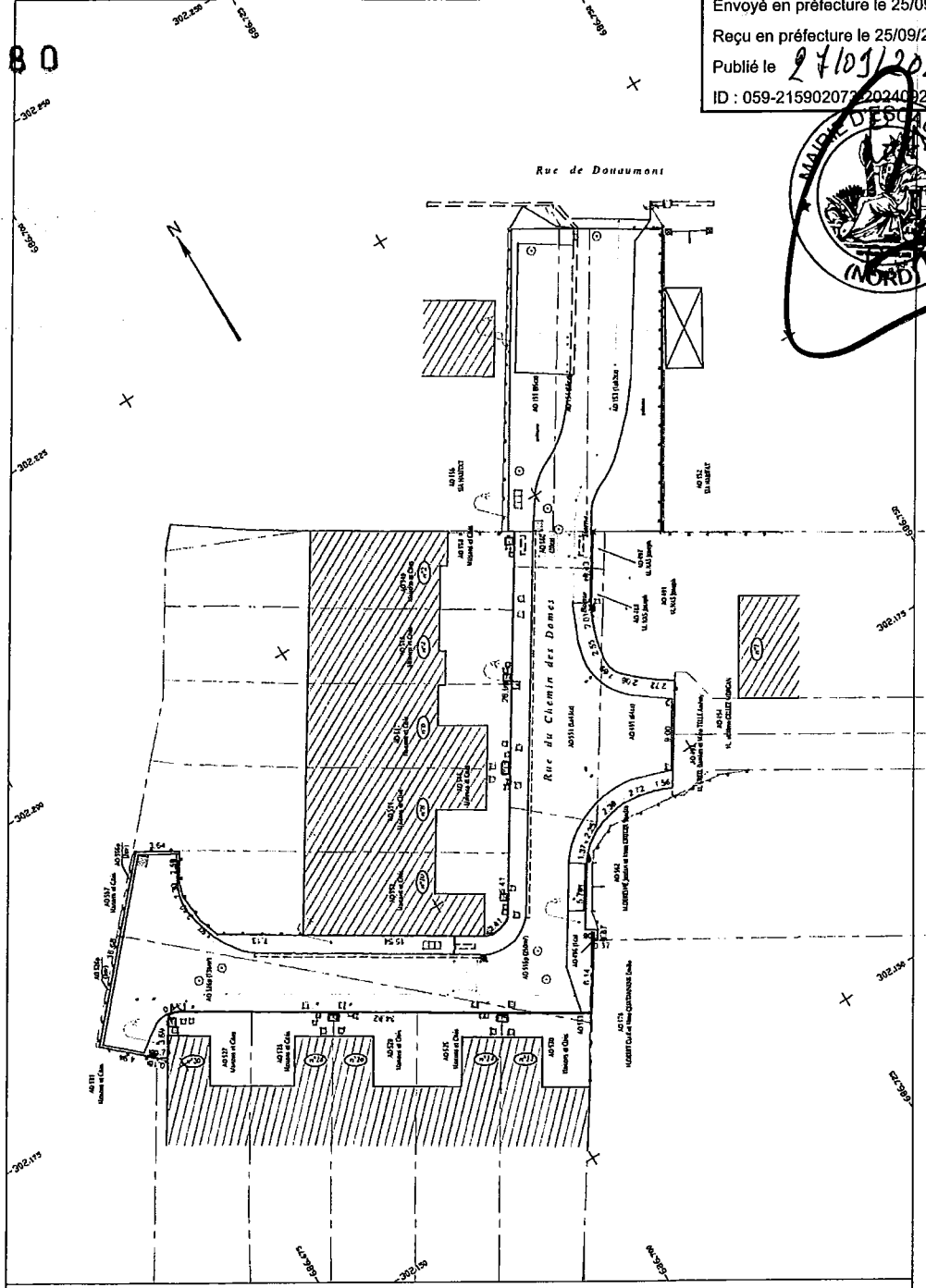
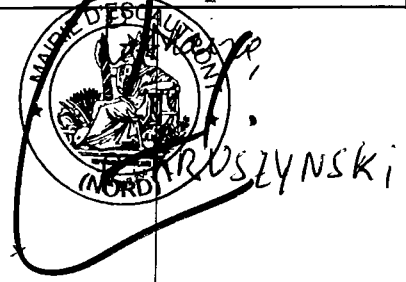
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme



000080

Envoyé en préfecture le 25/09/2024  
Reçu en préfecture le 25/09/2024  
Publié le 27/10/2024 SLOW  
ID : 059-215902073-20240025-80\_2024-DE



MAISONS ET CITES

**COMMUNE D' ESCAUPONT**

RUE DU CHEMIN DES DAMES

PLAN PROVISOIRE

**PLAN DE CESSION**

de voirie

Voies: Métrone et Cité  
Adresses: La Commune  
Cadastrales: Section AO 175-154-155-486-485-509-551-556-560  
Contributions cadastrales: 98370m

Limbes

Les limites au droit des parcelles AO 156 et 152 n'ont pas été définies contractuellement.  
Les Limites au droit des parcelles AO 178-582-493-494-488-489-496-497  
ont été définies suivant plans de division dressés en Mai 2018 et Juillet 2019 par  
le cabinet MECRET, géomètre-expert à Lens (D n° 9763A)

Dessiné à Douai en Mai 2024 par:

**F. BOURGOGNE - V. BEAUCAMP**  
Géomètres Experts Associés  
2, rue Ludwig Van Eschwehen - 59500 DOUAI  
EXPERTS T: 03.27.88.57.75 - F: 03.27.07.41.07  
A: 11065811 - U: Bourgoigne@paysdelalez.fr; beaucamp@paysdelalez.fr

Echelle : 1/250

WT 24220